

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JANVIER 2025 à 18h00

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 14 janvier 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Luc MARCHAIS, maire.

Présents : Mmes Laurence BESSON, Josiane BRIAND, Françoise DURAND, Émilie MORINAUD, et Gaëlle POMME-CASSIEROU
MM. Alain DESTREGUIL, Jean-Luc MARCHAIS, Régis PLANET, Yann POUVREAU et Thierry THIBAUDEAU.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Olivier DOUHAUD à M. Alain DESTREGUIL, M. Didier FENEANT à M. Jean-Luc MARCHAIS

Excusée : Mme Marie-Aline FETIS

Absent en début de séance : M. Laurent RAVET

Nombre de membres :

- En exercice : 14
- Présents : 10 en début de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Création d'un emploi de responsable des services techniques,
- Modification du tableau des effectifs du personnel communal,
- Signature du protocole d'accord Vigifoncier avec Saintes-Grandes Rives, L'Agglo,
- Lancement de la procédure de cession d'un chemin rural n°43,
- Lancement de la procédure de création d'un chemin rural aux Guilloteaux,
- Lancement de la procédure de création d'un chemin rural à la Coquerie,
- Demande de prestations auprès de SOLURIS pour paramétrage de logiciel,
- Projet de l'association OREAG,
- Questions diverses,
- Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18h00.

Il propose d'ajouter un point à l'ordre du jour pour la création d'un poste de rédacteur.

Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2024

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024 est approuvé sans observation, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Thierry THIBAUDEAU est nommé secrétaire de séance.

1 - Création d'un emploi de responsable des services techniques

Monsieur le maire rappelle que Monsieur Régis GRADAIVE, agent technique, part à la retraite au 1er avril 2025. A cette occasion, une réflexion a été menée pour réorganiser les services techniques. Il est apparu nécessaire d'avoir un chef d'équipe afin de faire le relais entre les élus et l'équipe, organiser les missions des agents et rendre compte aux élus.

Il est donc nécessaire de créer un poste de responsable des services techniques au grade de technicien (catégorie B) pour lancer le recrutement.

Le Conseil approuve la création du poste de responsable des services techniques à l'unanimité.

Ont voté pour : 12	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

2 - Création d'un poste de rédacteur territorial

Monsieur le maire informe le conseil que la secrétaire de mairie Madame Virginie ROLLET a été inscrite par le centre de gestion sur la liste d'aptitude pour accéder au grade de Rédacteur territorial. Pour valider cet avancement de grade, Monsieur le maire propose de créer un poste de Rédacteur.

Le Conseil approuve la création du poste de rédacteur à l'unanimité.

Ont voté pour : 12	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

3 - Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Monsieur le maire explique que la création des postes de responsable des services techniques au grade de Technicien territorial et de secrétaire général de mairie au grade de Rédacteur territorial qui viennent d'être approuvés doivent être inscrits au tableau des effectifs du personnel communal. Il propose donc de le modifier en ce sens.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des effectifs.

Ont voté pour : 12	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

4 - Signature du protocole d'accord Vigifoncier avec Saintes-Grandes Rives, L'Agglo

Monsieur le maire explique que l'agglomération a un partenariat avec la SAFER, (entité qui contrôle le foncier agricole, a un droit de préemption sur toute vente en zone agricole). Une convention a été signée entre eux pour que l'agglomération ait un accès à la base de données qui répertorie toutes les ventes de parcelles agricoles. L'agglomération propose aux communes du territoire d'accéder à cette base, gratuitement, en signant un protocole d'accord permettant ainsi à la commune d'exercer une veille sur les mutations foncières.

Le Conseil municipal approuve la proposition et autorise le maire à signer le protocole, à l'unanimité.

Ont voté pour : 12	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Monsieur RAVET arrive en cours de séance

5 - Lancement de la procédure de cession d'un chemin rural n°43

6 - Lancement de la procédure de création d'un chemin rural aux Guilloteaux

7 - Lancement de la procédure de création d'un chemin rural à la Coquerie

Monsieur le maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de mettre à l'étude le déplacement de deux chemins ruraux, aux Guilloteaux et à la Coquerie.

La commune a fait savoir aux riverains de ces chemins qu'elle ne financerait pas le coût de ces opérations. Les parcelles d'emprises des nouveaux chemins ruraux seront cédées par leurs propriétaires à la commune. Des enquêtes publiques doivent être menées pour l'aliénation des chemins ruraux existants mais également pour la création des nouveaux chemins ruraux.

Le Conseil municipal approuve les propositions et autorise Monsieur le maire à lancer la procédure de cession du chemin rural n° 43 et les enquêtes publiques nécessaires à la création des nouveaux chemins ruraux, à l'unanimité des présents.

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

8 - Demande de prestations auprès de SOLURIS pour paramétrage de logiciel

Monsieur le maire informe le conseil qu'un paramétrage particulier doit être effectué sur le logiciel de paie pour intégrer le contrat de prévoyance des agents communaux. Il est donc nécessaire de solliciter une prestation payante (90 €) auprès de SOLURIS.

Le Conseil municipal approuve la demande de prestations, à l'unanimité des présents.

Ont voté pour : 13	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

9 - Présentation du projet de l'association OREAG

Monsieur le maire rappelle au conseil que l'association OREAG est à la recherche d'un foncier pour l'installation d'un centre éducatif renforcé. Les membres du conseil municipal ont eu une présentation du projet par les responsables de l'association à l'issue de la dernière réunion du conseil municipal.

Le Maire informe le conseil que l'association est actuellement en négociation avec des propriétaires de la commune.

Questions diverses :

-ABC : Le Maire demande à Monsieur Douhaud de faire un point sur l'avancée du dossier de mise en place d'un atlas de la biodiversité communal.

Celui-ci indique qu'une réunion publique a été programmée le vendredi 14 mars 2025 à 18 h 00 pour informer la population et mettre en place un comité de pilotage.

Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes Grandes Rives

- Escapade du fleuve Charente : La commune de Bussac fera partie des communes de l'agglomération qui accueilleront l'escapade du fleuve Charente le 15 juin prochain.

Des randonnées à vélo, à pied et à cheval seront proposées au départ de Saint Vaize et passeront par notre commune.

Le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 18h40.

Le secrétaire de séance


Thierry THIBAudeau

Le Maire,


Jean-Luc MARCHAIS

